

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maître d'ouvrage: EARL BRIHAT
Maillargues
15190 - SAINT-SATURNIN

Localisation
du projet : Maillargues
15190 - SAINT-SATURNIN

Description du projet de construction

1- Création d'un hangar métallique + appenti en extension d'un tunnel d'élevage existant à usage de logement de bovins allaitants (VA en 100% caillebotis + veaux en parcs paillés) d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1092 m².

2- Une fosse à lisier en slalom sous caillebotis d'un volume total de 210 m³, d'une profondeur totale de 1,50 mètres.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-09

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200 ^e
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/200 ^e	PC7-8	Document photographique



Architecte :
Philippe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural - Cantal
26 rue du 139ème R.I. - BP 239
15002 AURILLAC CEDEX
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 27/09/2022

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

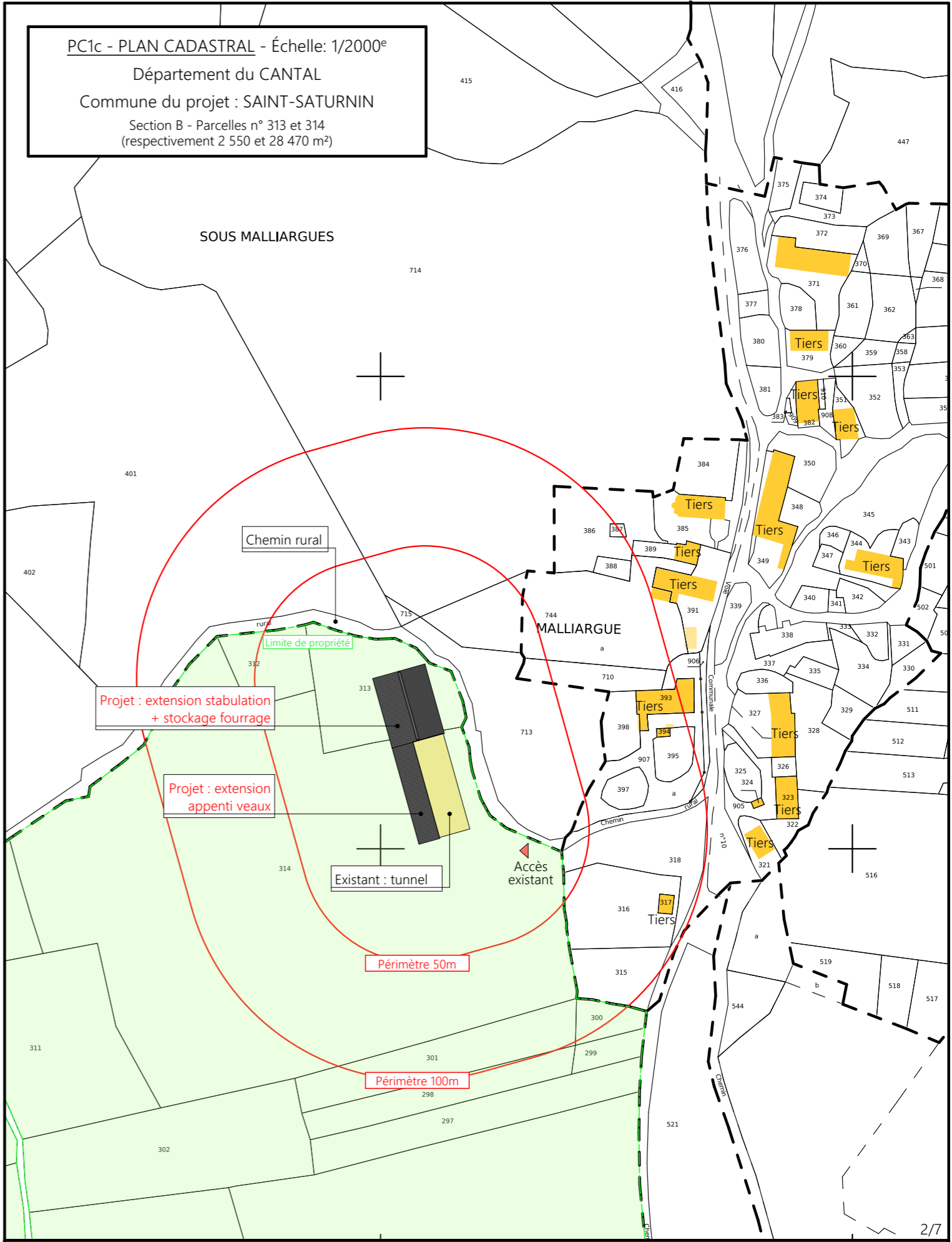
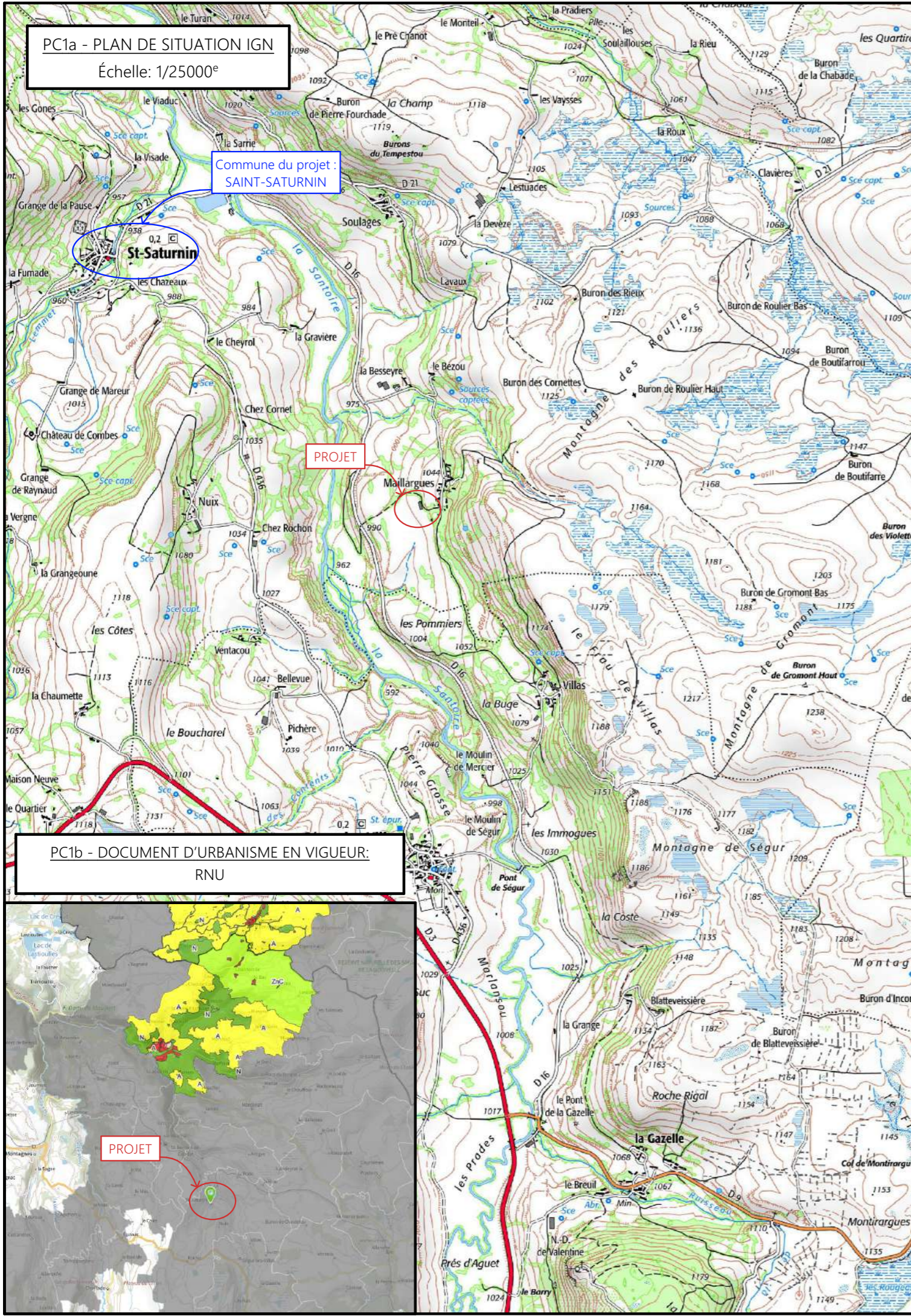
N° Client: 1916	N° Document: PC01	N° de page: 1/7
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	27/09/2022	E.C.	Dossier initial, première édition.
<u>Ind</u>	<u>Date</u>	<u>Par</u>	<u>Modifications</u>



Projet : Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m³) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage. Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m³.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c | Éch: Variée
Aurillac, le 27/09/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT
Conseiller bâtiment: Vincent CHARBONNEL

SICA HABITAT RURAL Cantal

Commune du projet : SAINT-SATURNIN
 Section B - Parcelles n° 313 et 314
 (respectivement 2 550 et 28 470 m²)

±0.00 Niveau Terrain Naturel
 ±0.00 Niveau Terrain Aménagé



Altitude : 1 020 m



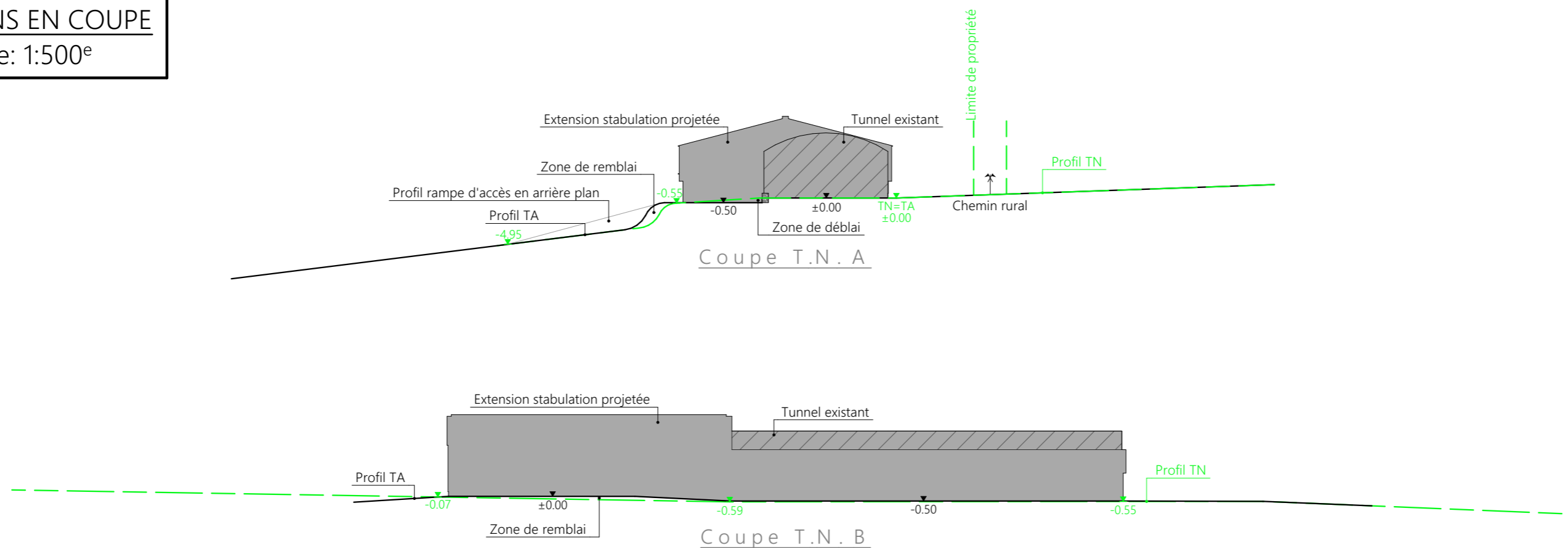
Surface d'emprise au sol existante :	560.90 m ²
Surface de plancher existante :	542.00 m ²
Surface d'emprise au sol créée :	1 092.60 m ²
Surface de plancher créée :	1 004.00 m ²

Projet : Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m³) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage. Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m³.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par: Emmanuel CLERMONT	SICA HABITAT RURAL Cantal
Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190			
PLAN MASSE DU PROJET		PC2	Éch: 1:500 ^e
		Aurillac, le 27/09/2022.	
		Conseiller bâtiment : Vincent CHARBONNEL	

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par l'EARL BRIHAT consiste en :

- La création d'un hangar métallique + appentis en extension d'un tunnel d'élevage existant à usage de logement de bovins allaitants (VA en 100% caillebotis + veaux en parcs paillés) d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1090 m².
- La création d'une fosse à lisier en slalom sous caillebotis d'un volume total de 210 m³, d'une profondeur totale de 1,50 mètres.

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Maillargues" commune de SAINT-SATURNIN (15190).

Les constructions envisagées seront implantées sur les parcelles N° 313 et 314 de la section B.

Le choix de cette implantation est motivé par le fait de concentrer l'activité sur ce seul site d'exploitation notamment pour valoriser le tunnel d'élevage existant mais aussi pour optimiser les déplacements des engins, des animaux, des intrants et des effluents.

Il s'agit d'une parcelle propriété du pétitionnaire, facilement accessible depuis les voies de circulation, tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation du RSD du Cantal et raccordée aux différents réseaux.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet (RSD).

Le projet a pour objet de moderniser la structure d'exploitation, d'améliorer les conditions de travail de l'éleveur et les conditions de logement des animaux.

Les constructions permettront notamment de limiter la production de fourrage fermenté devenu couteux et de déclasser une vieille étable traditionnelle à l'obsolescence avancée.

Aspect : environnement (élevage RSD)

Les vaches allaitantes seront conduites en aire caillebotis intégrale (idem au tunnel).

Une fosse à lisier slalom sous caillebotis sera donc réalisée. Le volume créé sera de 210 m³ pour une profondeur de 1,50 m.

Les veaux seront logés en parcs paillés accumulés sur l'arrière des parcs des vaches.

Le fumier très compact sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La plateforme existante sera étendue par mouvements de terrains mesurés en déblai/remblai pour l'implantation des projets d'extension.

La structure du projet hangar en extension sera en métal ; Les bardages seront en tôle acier de teinte graphite (RAL 7016).

L'appentis quant à lui sera traité en bois massif tout comme les bardages et les portes.

Sur l'un comme l'autre, des éléments de polycarbonate seront insérés dans les bardages afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance des volumes et d'animer les façades.

Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment.

La couverture de l'ensemble se fera en tôle acier de teinte noir graphite (RAL 7022). (acier isolé 40 mm sur partie appentis en bois)

Les accès aux bâtiments resteront identiques.

Les EP seront collectées et dirigées vers le milieu naturel.

Le raccordement aux réseaux EDF et AEP se fera depuis le bâti existant.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de l'éleveur de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.

4/7

Projet: Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m³) par la construction d'un appentis pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage.
Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m³.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190

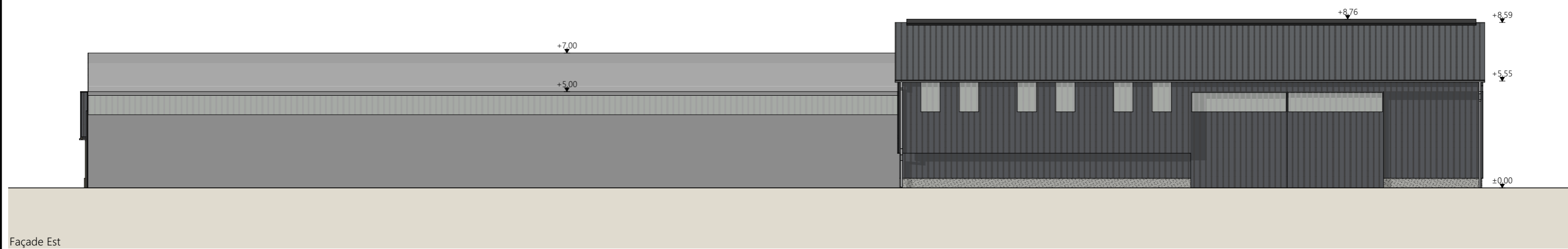
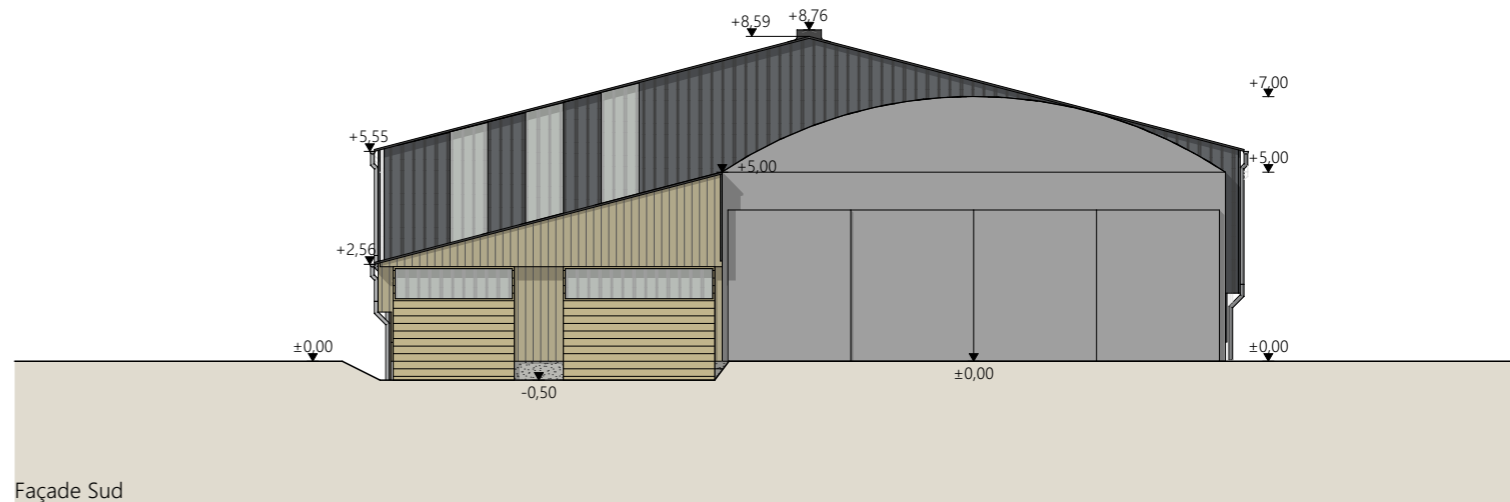
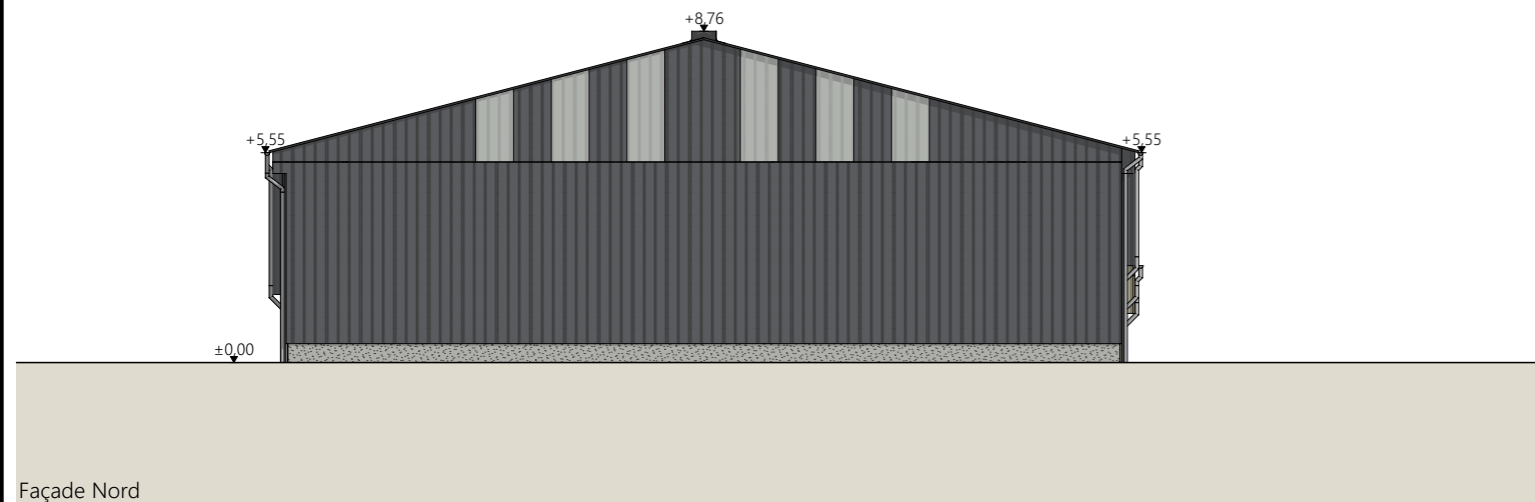
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE

PC3-4 | Éch: 1:500^e

Aurillac, le 27/09/2022.

Dessiné
par:
Emmanuelle
CLERMONT

SICA
HABITAT RURAL
Cantal
Conseiller bâtiment : Vincent CHARBONNEL



Tunnel existant :	- conservation de l'existant, adaptation au projet du pignon Nord et long pan Ouest
Maçonnerie :	- longrine béton enduit ton ciment ht + 0.50 m par rapport au TN
Charpente :	- métallique
Bardage :	- appenti : bois bouveté lames verticales + bardage haut décalé bois bouveté + translucides - stabulation/stockage : acier RAL 7016 lames verticales + bardage haut décalé acier RAL 7016 + translucides
Menuiseries :	- appenti : bois bouveté lames horizontales + bandeau translucide ht 1.00m - stabulation/stockage : acier lames verticales RAL 7016 + bandeau translucide ht 1.00m
Couverture :	- acier anticondensation RAL 7022 - Pente 26%
Faitage :	- ouvert couvert : ouverture libre 25cm

Projet: Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m3) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage
Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m3.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

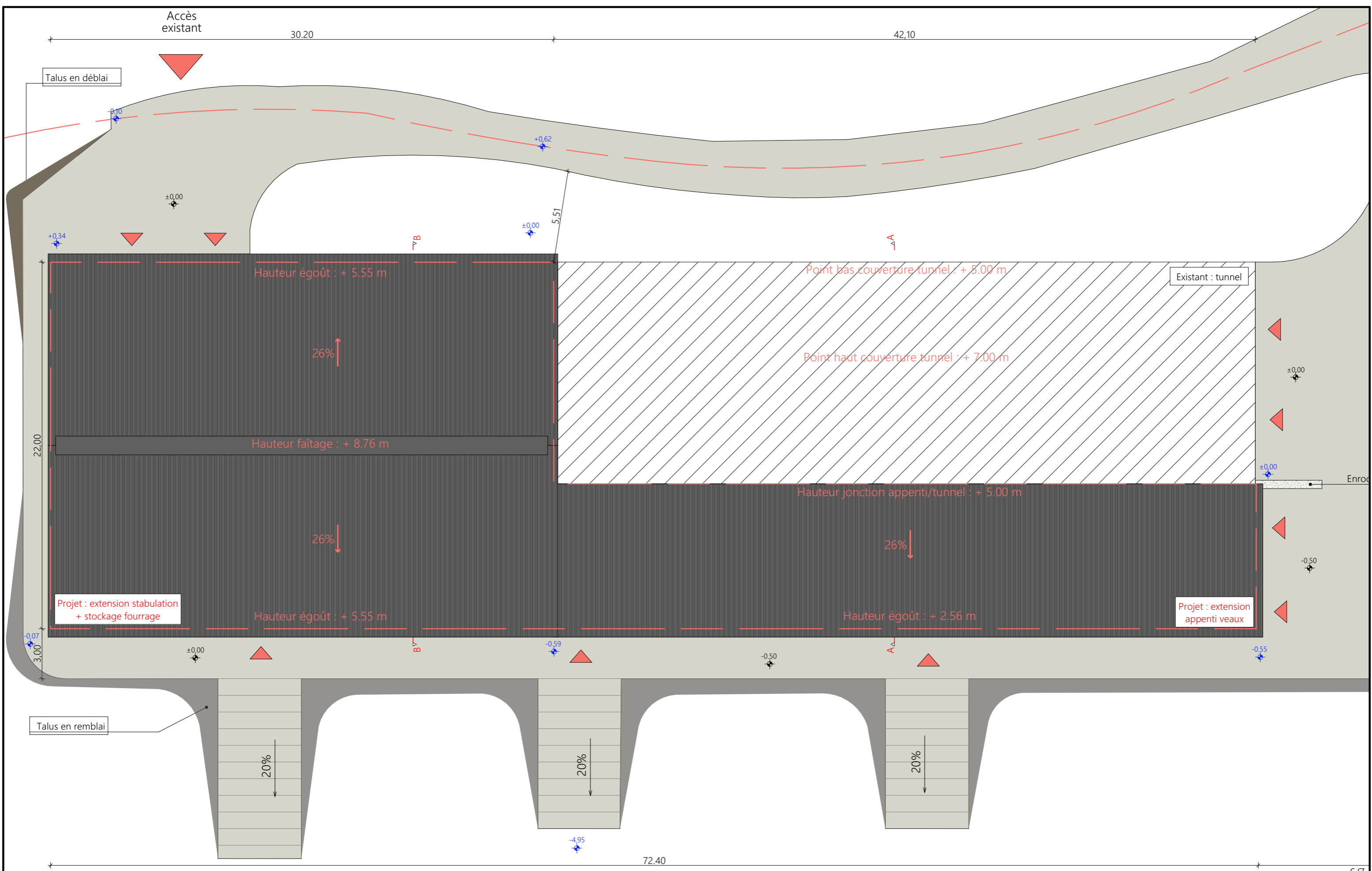
Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190

PC5a Éch: 1:200^e

Aurillac, le 27/09/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA
HABITAT RURAL
Cantal
Conseiller bâtiment : Vincent CHARBONNEL



Projet : Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m3) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage. Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m3.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	SICA HABITAT RURAL Cantal Conseiller bâtiment : Vincent CHARBONNEL
Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190			
PLAN DE TOITURE		PC5b	Éch: 1:200 ^e
		Aurillac, le 27/09/2022.	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet: Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m3) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage.
Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m3.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch: 1:1^e
Aurillac, le 27/09/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA
HABITAT RURAL
Cantal
Conseiller bâtiment : Vincent CHARBONNEL

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT
Maillargues
15190 - SAINT-SATURNIN

Localisation
du projet : Maillargues
15190 - SAINT-SATURNIN

Description du projet de construction

1- Création d'un hangar métallique + appenti en extension d'un tunnel d'élevage existant à usage de logement de bovins allaitants (VA en 100% caillebotis + veaux en parcs paillés) d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1092 m².

2- Une fosse à lisier en slalom sous caillebotis d'un volume total de 210 m³, d'une profondeur totale de 1,50 mètres.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
SICA Habitat Rural - Cantal
26 rue du 139ème R.I. - BP 239
15002 AURILLAC CEDEX
Téléphone : 04 71 45 55 38



A Aurillac, le 27/09/2022

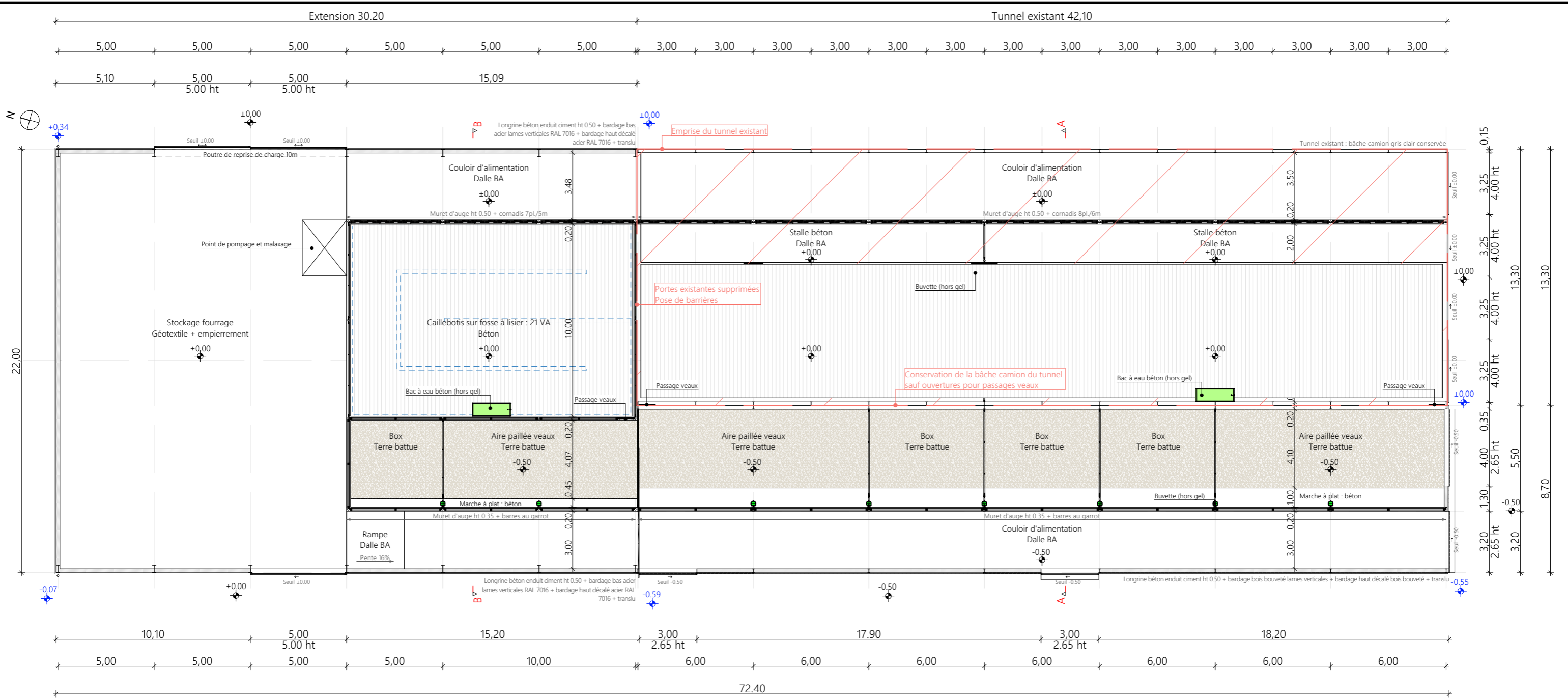
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 1916	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

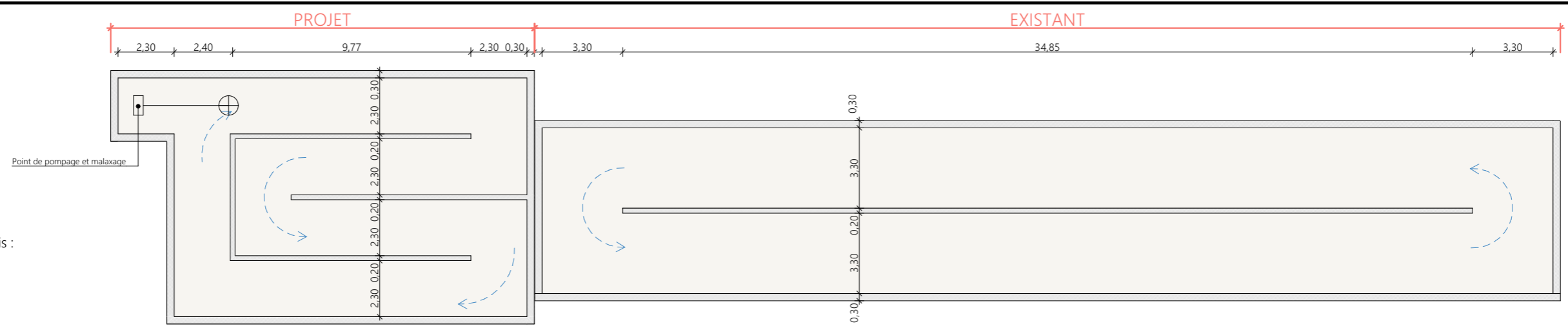
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	27/09/2022	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Plan du RDC
Echelle 1/200^e



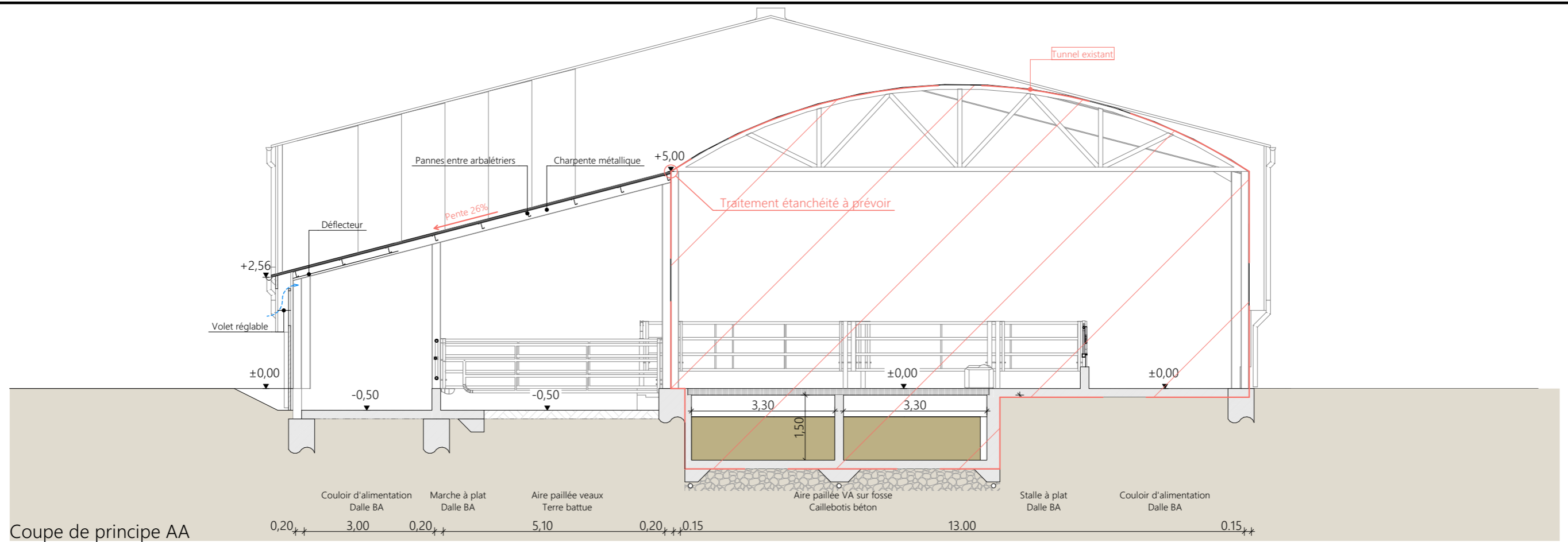
Volume total de la fosse sous caillebotis :
 - fosse existante : 403 m³
 - fosse projet : 210 m³
 Hauteur utile des 2 fosses : 1.50m

Plan du sous-sol
Echelle 1/200^e

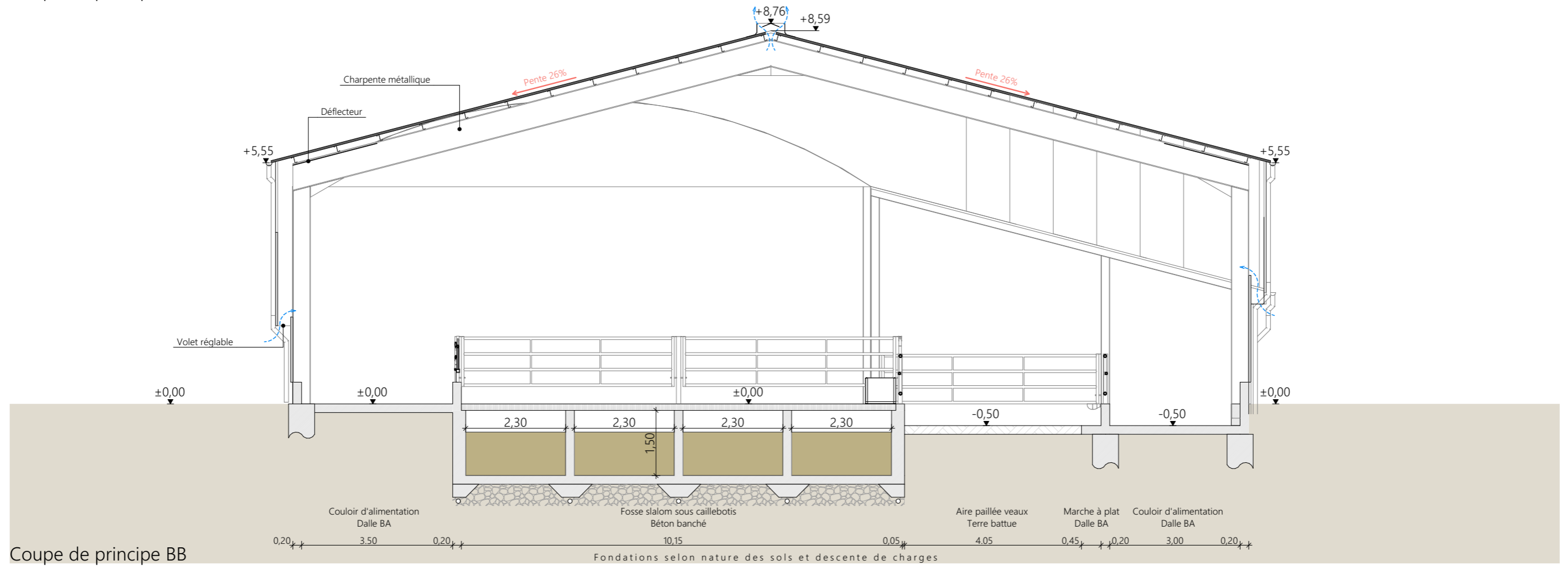
Projet: Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m³) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation
 Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m³.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e
		Aurillac, le 27/09/2022.	





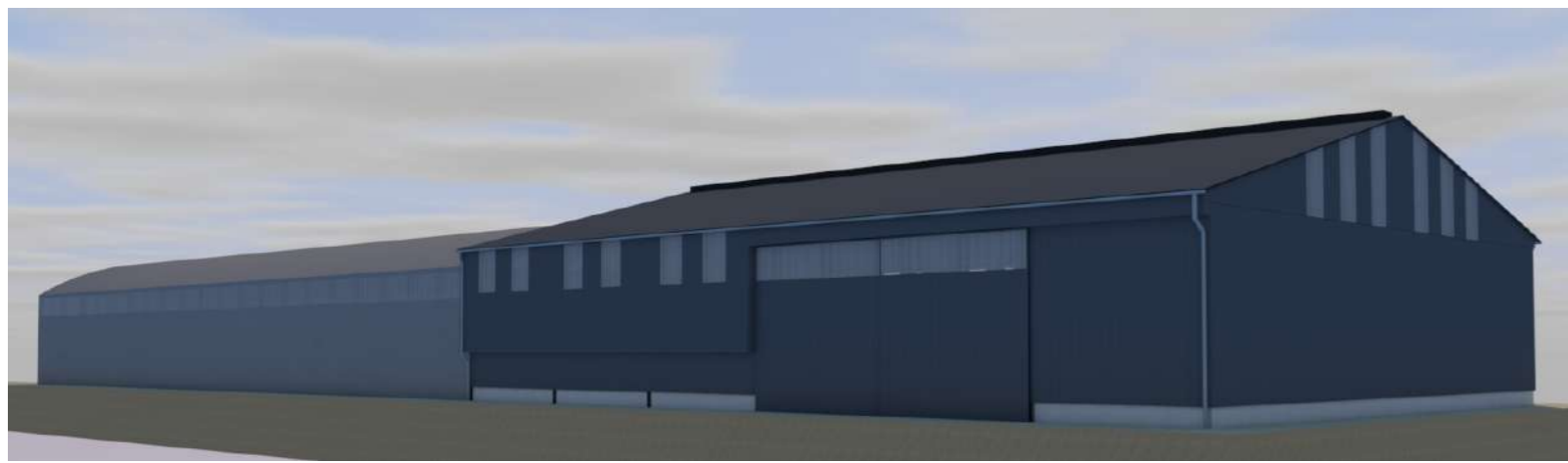
Coupe de principe AA



Coupe de principe BB

Tunnel existant :	- conservation de l'existant, adaptation au projet
Maçonnerie :	- longrine béton enduit ton ciment ht + 0.50 m par rapport à la dalle intérieure
Charpente :	- métallique
Bardage :	- appenti : bois bouveté lames verticales + bardage haut décalé bois bouveté + translucides - stabulation/stockage : acier RAL 7016 lames verticales + bardage haut décalé acier RAL 7016 + translucides
Menuiseries :	- appenti : bois bouveté lames horizontales + bandeau translucide ht 1.00m - stabulation/stockage : acier lames verticales RAL 7016 + bandeau translucide ht 1.00m
Couverture :	- acier anticondensation RAL 7022 - Pente 26%
Faîtage :	- ouvert couvert : ouverture libre 25cm

<p>Projet: Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m3) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage.</p> <p>Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m3.</p>	
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>	
<p>Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190</p>	
<p>COUPE DE PRINCIPE</p>	
<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	<p>Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL</p>
<p>DET2</p>	<p>Éch: 1:100^e</p>
<p>Aurillac, le 27/09/2022.</p>	



<p>Projet: Extension d'un tunnel existant (avec fosse à lisier sous caillebotis d'environ 403 m3) par la construction d'un appenti pour les veaux et d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage fourrage. Construction d'une fosse à lisier sous caillebotis béton d'environ 210 m3.</p>		<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>		<p>Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL</p>	
<p>Maitre d'ouvrage: EARL BRIHAT - Maillargues SAINT-SATURNIN 15190</p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: 1:1^e</p>
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>Aurillac, le 27/09/2022.</p>	

